

Les formations de l'ATD13 pour les élus des Bouches-du-Rhône



INVITATION

Mettre en place un plan communal pluriannuel de débroussaillage

Mercredi 18 octobre 2017, de 9h à 16h | à Rousset

OBJECTIFS

L'Agence Technique Départementale 13, en partenariat avec l'association des Communes forestières des Bouches-du-Rhône proposent aux élus locaux, en particulier ceux qui ont en charge la compétence « gestion de la forêt », sécurité, environnement, une formation sur la mise en place du plan communal pluriannuel de débroussaillage.

Un court rappel sur la réglementation et les responsabilités du maire en matière de débroussaillage sera apporté en début de journée mais l'essentiel de cette journée portera sur la stratégie de mise en place d'un plan communal de débroussaillage : définition des étapes, interlocuteurs de l' élu, présentation des outils existants, estimation du coût...

Cette session sera particulièrement active pour les stagiaires, qui prendront part à des ateliers à partir de cas concrets. Des témoignages d'élus viendront enrichir les apports des stagiaires.

CONTENU

1. Rappels de la réglementation sur le débroussaillage

2. Présentation de la démarche communale de débroussaillage

- Présentation des différentes étapes de la démarche communale de débroussaillage proposé par les Communes forestières :
 - présentation des outils existants pour réaliser chaque étape de votre plan communal de débroussaillage ;
 - connaître vos interlocuteurs pour mener à bien votre plan communal de débroussaillage.
- Présentation des aides publiques (Région, Département) pour la mise en oeuvre de votre plan communal de débroussaillage.

3. Atelier « Mise en place d'une stratégie communale de débroussaillage » : expérimentation d'un cas concret d'une commune

- Quelles étapes, comment, avec qui, retro-planning
- Proposition d'un projet commun par groupe de travail

4. Retours et synthèse des ateliers - Echanges

Public :
pour les élus
à l'environnement,
la sécurité, la forêt...

Durée :
De 9h à 16h

Nombre de places :
22 personnes

Intervenants :

Audrey Stéphan
chargée d'études
Forêt-DFCI,
Direction départementale
des territoires et
de la mer (DDTM13)

François Joliclercq
et Marie De Guisa
Communes forestières

Réponse
avant le
17 oct.

Pour participer, s'inscrire sur www.atd13.fr

ou par mail : formation@atd13.fr ou par fax : 04 42 46 71 29

1 par
personne

Prénom Nom

Mandat

Délégations

Collectivité

Portable : E-Mail. :

Participation au déjeuner (règlement sur place par le stagiaire, par chèque ou espèces) 20 € TTC : oui non

Déjeuner offert aux élus des communes adhérentes à l'association des Communes forestières.



Nous vous facilitons le co-voiturage
contactez-nous au 04 42 46 71 20

Formation "Mettre en place un plan communal
pluriannuel de débroussaillage"

Mercredi 18 octobre 2017 | 9h à 16h à Rousset